

# COMPTE-RENDU

Conseil d'Administration du 31 mai

Bâtiment du CDPL - bureau BlueFish

**Prochain CA :**

**27 septembre**

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

LAURENCE ANNIC  
MAURICE BENOISH  
JEAN BESSIAS  
JEAN-CLAUDE COUOT  
GERAD DARRIS  
REMI DEDOURS (REPRESENTE PAR ANNIE FARGEIX)  
DOMINIQUE DISCHAMPS  
CHRISTIAN FALCK  
ANNIE FARGEIX  
EMMANUEL GOMILA  
FLORENCE GOURLAY  
JEAN-PHILIPPE OLIVIERI  
DOMINIQUE NARBAY (REPRESENTEE PAR JEAN VERGER)  
JEAN VERGER  
MATHILDE VIDECOQ

**ABSENTS**

UBS  
DAVID CABEDOCE  
GABRIEL DANTO  
BRUNO DEL DIN  
MUSTAPHA EL KETTAB  
CHRISTINE HADO  
JEAN-MARC LE CLANCHE  
OLIVIER LE COUVIOUR (CMA)  
DANIEL LE CREN  
PIERRE SCHLOSSER

**SECRETAIRE DE SEANCE:**

SOLENN BREHAUT

Quorum atteint : 15 membres présents

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte-rendu du CA du 23 février
- Informations sur les activités du CDPL
  - o Loi NOTRe (note en pièce jointe)
  - o Charte de l'agriculture
  - o Ateliers numériques
  - o Ateliers Démocratie
  - o Programme Leader
  - o Ateliers Marketing territoriale
  - o Economie Verte
  
- Activités du CA
  - o Appel à candidature au poste de trésorier suite à démission
  - o Point sur les membres du CA : nouvelles demandes d'adhésion
  - o Demande de modification du règlement intérieur
  
- Présentation des premiers avis sur le SCOT suivi d'un débat

### **1/ Compte rendu du CA du 23 février**

Présenté par Jean Verger et **validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **2/ Activités des groupes de travail**

#### **Economie Verte**

*Présenté par Gérard Darris*

Les membres reprennent les auditions auprès des acteurs du territoire. « Les Paniers de la Mer » sont invités à la prochaine réunion sur le thème du gaspillage alimentaire.

#### **Maritimité**

*Présenté par Dominique Dischamps*

Les membres ont participé à la signature du label Port Center. Le projet le plus important dans le cadre de ce label est la création d'un portail numérique pour les activités maritimes.

#### **Mobilité**

*Présenté par Jean Verger*

La restitution des premiers travaux des étudiants a eu lieu le 8 juin. Le groupe de travail se penche aujourd'hui sur la définition des projets pour la prochaine rentrée universitaire avec une cible plus large (avec comme axe possible le plan de déplacement entreprises (PDE) de la zone de Kerpont). Remarque de Christian Falck : la DCNS cherche aussi à mettre en place son PDE et recherche des stagiaires.

## **Numérique**

*Présenté par Jean Verger*

Les ateliers et leur synthèse ont été réalisés. Le groupe est en attente d'une réunion avec les élus de Lorient Agglomération pour présenter le rapport. Il envisage de leur proposer un séminaire de créativité pour se positionner sur cette question sur du plus long terme (hors période électorale) et de proposer un schéma directeur. Pour les membres, il reste important de conserver une vision large (sociale, développement durable...) et d'envisager les enjeux collectifs avec d'autres collectivités.

## **Démocratie :**

*Présenté par Jean Bessias*

Les ateliers participatifs sur le thème de la démocratie et citoyenneté ont déplacé près de 50 personnes. Le public était plutôt urbain, âgé et masculin. A l'évaluation, on note un intérêt pour les sujets et les échanges. L'organisation a paru satisfaisante. Les organisateurs auraient espéré plus de monde (communication tardive ?). La démarche a été bien perçue par les élus. Les échanges entre les élus et la société civile ont été riches en questionnement et en discussion. La suite ? Les membres se réunissent prochainement pour élaborer des propositions. La question se pose de travailler par projet ou par territoire. Le travail engagé avec les élus reste nécessaire car il se place hors du système politique habituel. Le groupe ressent le besoin d'être sur le terrain.

## **CUP :**

*Présenté par Jean-Claude Couot*

L'installation du CUP a eu lieu en novembre 2015. La prochaine réunion, plus opérationnelle, est fixée au 22 juin. Pour le FEAMP, une commission Mer/littoral a été créée avant présentation des dossiers au CUP. Il en va de même pour le Comité Leader (ex. GAL). Une première réunion se tiendra le 1<sup>er</sup> juin. Il s'agit d'une initiative locale dans un cadre très légal mise en œuvre pour pallier une file d'attente très longue (de nombreux dossiers sont à traiter) et l'absence d'élus ruraux au CUP.

## **Charte de l'agriculture**

*Présenté par Mathilde Videcoq*

Le CDPL est invité à la révision de la charte de l'agriculture portée par Lorient Agglomération. Il s'agit de la révision de la charte de 2010 en permettant l'élargissement du périmètre et du groupe de travail. Les ateliers participatifs organisés par Lorient Agglomération ont abouti à 4 scénarii. Le CDPL a mis en place un groupe de travail temporaire afin de donner un avis « société civile » sur ces scénarii. La préférence se porte sur le scénario 3 (transition écologique). Les questions de l'énergie, du foncier, et de la nutrition alimentaire se posent. A venir : une nouvelle phase de concertation avant la signature de la charte fin 2016.

## **Marketing territorial :**

*Présenté par Jean Verger*

Le CDPL co-anime des ateliers avec Audelor pour connaître perception des habitants sur leur territoire. L'objectif étant de mieux cerner l'attractivité du territoire à visée économique.

## **Loi NOTRe :**

*Présentée par Jean Verger*

La loi NOTRe impose aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de plus de 20 000 habitants de créer un Conseil de développement. Le bureau a rencontré Hervé Cornic, directeur générale des services de Lorient Agglomération pour confirmer un fonctionnement correspondant à la demande de la Loi NOTRe. *Note explicative en annexe*. La notion de pays « vacille ». Le conseil communautaire de fin juin proposera de valider une délibération (pièce annexe) résultant des propositions de Dominique Narbey (le CDPL présentera chaque année la liste des membres pour validation. Elle ne sera pas imposée comme le souhaitait au préalable Lorient Agglomération).

Commentaire : il semble y avoir une contradiction dans l'article 3 « périmètre de l'établissement public » sur l'ouverture aux autres EPCI.

Demande de modification de l'article 1 : « reconnaît » le conseil de développement (à la place de « transformer ») comme le conseil de Lorient Agglomération

Il sera proposé à la CCBBO de délibérer de son côté afin qu'elle reconnaisse le CDPL comme son conseil de développement.

*Suite apportée à la discussion du CA. La demande de modification de l'article 1 a été refusée par Lorient Agglomération pour des raisons juridiques. Il craint en effet, après analyse des services juridiques, que le texte proposé ne fragilise la légalité de la décision et par conséquent des avis émis par le CDPL.*

## **3/ Activités du CA**

- Nouvelles demandes d'adhésion
  - Brieuç MORIN, entreprise – Sellor – GT maritimité
  - Jean MAZADE, citoyen (Lorient, ancien architecte) – GT numérique
  - Hélène LE CROM, citoyenne – Quéven - GT Démocratie
  - Aurélie VASSEUR, citoyenne (étudiante) – GT Scot
  - Cynthia VERDIER, citoyenne, Lorient (juriste) – GT Scot, démocratie, numérique
  - Dominique Le BRIGAND (Ploemeur, ex. directeur adjoint Chambre du commerce, président académie des arts sacrés de Sainte-Anne d'Auray, ex. directeur port de pêche, délégué fondation du patrimoine du Morbihan) – GT maritimité
  - Pascal BERRUET, citoyen (UBS) – GT numérique
  - Pascal LARNAUD, citoyen (Ifremer) – GT maritimité

**Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

- Démission de la trésorière

Annie Fargeix annonce sa démission du poste de trésorière suite à un changement professionnel. Pas de candidature pour le moment. Cette démission prendra effet dès qu'un remplaçant sera trouvé et de toute façon au prochain CA.

## **4/ Présentation du SCOT et discussion**

*Par Gérard Darris et Florence Gourlay*

L'actuel SCOT (schéma de cohérence territorial) date de 2006. Il est en cours de révision afin de répondre aux exigences de la loi Grenelle (renforcement des orientations de Développement Durable) et à la fusion de Lorient Agglomération et de la communauté de communes du Pays de Plouay.

Le CDPL a été invité à participer aux travaux en début 2015. Le groupe de travail a produit des petites notes d'interpellation des élus au fur et à mesure de l'avancement du dossier. Il semble que certaines ont été prise en compte.

#### Points cruciaux du SCOT :

- Attractivité et mobilité (ambition démographique) : les prévisions anticipent une population de 247 000 habitants en 2037. On note un fort enjeu d'attractivité de nouveaux actifs afin de compenser les départs à la retraite mais sans véritables ambitions économiques. Concernant la mobilité, il s'agit d'un des points les plus insuffisants. On ne perçoit pas de politique de déplacement liée à l'urbanisation et aux déplacements. La question de la desserte ferroviaire pour élargir la recherche d'emploi est inexistante tout comme l'ambition en termes de création d'emplois.
- Armature urbaine, centralité, commerce : on note une forte volonté de localiser les commerces, les emplois et les logements dans les centralités et de limiter les zones périphériques. Le SCOT légalise la charte commerciale
- Trame verte et bleue : on ne sent pas l'extension du territoire à l'ancienne communauté de communes de Plouay. Il n'y a pas d'élément novateur mais plutôt un maintien et une poursuite de la politique précédente. Peut-être un diagnostic est-il en cours ? A voir avec le schéma régional de la biodiversité. Pour le moment, cet aspect est noté de façon trop vague dans le document.
- Sobriété foncière : 110 hectares sont déjà mobilisés par les zones d'activités. 80 à 115 supplémentaires sont à trouver en 15 ans. Seront-ils forcément pris sur de nouveaux espaces ? La question est à repenser. Il faudrait aussi revoir les zones existantes, se pencher sur la question des friches, voir comment les identifier.
- Transition énergétique : le groupe de travail note un manque d'ambition, de vision à long terme. Pour lui, il est important de développer des petits projets d'autonomie énergétique et de ne pas se focaliser sur grands projets de types éoliennes.

#### Commentaires ou précisions :

- Le SCOT doit être validé en 2017 mais ne sera pas précédé d'une réflexion sur les déplacements.
- Regret qu'il n'existe pas de lien entre les SCOT de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté.
- L'approche des élus reste très technique (manque de hauteur).
- Comment rendre appropriable ce document très technique par la société civile ?
- La durée du SCOT est de 10 ans avec une évaluation tous les 6 ans.
- L'enquête publique aura lieu au 2<sup>ème</sup> semestre 2017 ce peut être l'occasion d'organiser un débat public.

Fin de la réunion 20 h45